



Cette formation permet aux étudiants d'obtenir un diplôme d'ingénieur mécanicien généraliste par la voie de l'apprentissage. Deux parcours de formation sont proposés :

- le parcours **conception orienté sur les activités amont de la vie du produit**;
- le parcours **industrialisation orienté sur les problématiques liées aux moyens de production**.

La mission de l'apprenti doit pouvoir s'inscrire dans l'un de ces deux parcours tout en l'accompagnant vers le métier d'ingénieur. La formation au métier se fait dans le cadre professionnel, au sein duquel ils pourront développer des compétences complémentaires aux connaissances acquises à l'UTC.

Les enseignements ont pour vocation de doter les apprentis ingénieurs des connaissances scientifiques et technologiques nécessaires à l'exercice du métier d'ingénieur dans le domaine de l'informatique. Ils ont pour but de leur donner les outils pratiques et conceptuels qui leur permettront de s'adapter face à de nouvelles situations tout au long de leur carrière.

LE STATUT D'APPRENTI

Le contrat d'apprentissage est un CDD de 3 ans ayant pour objectif la formation et l'obtention du diplôme d'ingénieur. L'apprenti est donc un salarié de l'entreprise géré par la convention collective de cette dernière.

SALAIRE DE L'APPRENTI (% DU SMIC)

	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	43%	53%	100%
2 ^{ème} année	51%	61%	100%
3 ^{ème} année	67%	78%	100%

De très nombreuses offres d'apprentissage proposées par nos partenaires industriels et validées par nos responsables pédagogiques sont disponibles sur notre portail UTC.

